



# École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Destinataire :** Membres du Conseil d'établissement

**Date :** Mercredi 17 juin 2020, 17h00  
Visioconférence

**Objet :** Conseil d'établissement



**\*\*\*\* Dans le contexte de la pandémie du COVID-19, la séance s'est tenue par visioconférence\*\*\*\***

### PROCÈS-VERBAL

|  | ÉTAIENT PRÉSENTS  | ÉTAIENT ABSENTS |
|--|---|-----------------|
|  | <p><i>Marie-Josée Lalonde, parent</i><br/><i>Karine Darveau, parent</i><br/><i>Dominique Coulombe, parent</i><br/><i>Caroline Houlé, parent</i><br/><i>Marie-France Roy, enseignante</i><br/><i>François Lake-Héon, enseignant</i><br/><i>Ariane Thibault, enseignante</i><br/><i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i></p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b><br/><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p><b>PUBLIC</b></p>   |                 |
|  | <p><b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : MOT DE BIENVENUE</b></p> <p><b>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</b><br/><i>Marie-Josée Lalonde et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance à 17h00.</i></p> <p><b>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b><br/><i>L'ordre du jour est présenté dans l'application TEAMS de Microsoft (partage d'écran) et lu par Gabriel Duquette. Trois sujets sont ajoutés : Technopédagogie, mesure 15026 et mesure 15081.</i></p> <p><i>Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des trois sujets.</i></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> |                 |

CÉ #17-06-2020-02

**1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 mai 2020**

*Le procès-verbal est présenté dans l'application TEAMS de Microsoft (partage d'écran).*

***Il est proposé par Caroline Houlé et résolu : QUE le procès-verbal de la séance du 27 mai 2020 soit adopté tel que présenté.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.4 Suivis de la rencontre du 27 mai 2020**

**1.4.1 Listes des effets scolaires :** Nous accueillerons une nouvelle spécialiste d'anglais pour l'année scolaire 2020-2021. Il s'agit de madame Josée Soucy. Elle ne souhaite pas utiliser de cahier d'exercices en anglais. Elle utilisera des photocopies et du matériel informatique. Les listes des effets scolaires seront donc mises à jour.

**1.4.2 Organisation scolaire :** Une rencontre a eu lieu avec le service de l'organisation scolaire du CSSP. Nous avons un surplus d'élèves au préscolaire et au 2<sup>e</sup> cycle. Après l'analyse des formulaires de volontariat, nous n'aurons pas à transférer obligatoirement des élèves de notre école vers une autre école de Sainte-Julie.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

**3. ADOPTION ET APPROBATION**

**3.1 Normes et modalités 2020-2021 (approbation)**

*Gabriel Duquette présente les normes et modalités 2020-2021. Il n'y a pas de changement majeur relativement à l'année scolaire en cours. Il y a un changement en 1<sup>re</sup> année. Seule la compétence « Communiquer oralement » sera évaluée à la 1<sup>re</sup> étape. Cela reflète davantage l'esprit du PFÉQ. Puis au 3<sup>e</sup> cycle, il y a un arrimage avec le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle concernant la compétence transversale à évaluer à la 3<sup>e</sup> étape. En effet, pour l'ensemble de l'école, la compétence « Se donner des méthodes de travail efficaces » sera évaluée.*

***Il est proposé par Karine Darveau et résolu : QUE les normes et modalités 2020-2021 soient approuvées telles que présentées.***

CÉ #17-06-2020-03

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Code de vie (approbation)**

*Gabriel Duquette présente le code de vie 2020-2021. Il n'y a pas de changement majeur relativement à l'année scolaire en cours. Nous avons modifié les dates des étapes afin de s'arrimer au calendrier scolaire 2020-2021. Nous avons également élargi la définition de l'intimidation en ce qui concerne la section « Est-ce un geste répétitif? »*

***Il est proposé par Karine Darveau et résolu : QUE le code de vie soit approuvé tel que présenté.***

CÉ #17-06-2020-04

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.3 Prévision budgétaire 2020-2021 (adoption)**

*Gabriel Duquette présente les prévisions budgétaires 2020-2021. Comme les prévisions budgétaires 2019-2020 ont été présentées lors de la séance, un courriel a été transmis à tous les membres le lendemain de la séance afin de faire part de cette situation. Les membres ont adopté par courriel les prévisions budgétaires 2020-2021.*

***Il est proposé par Dominique Coulombe et résolu : QUE les prévisions budgétaires 2020-2021 soient adoptées en fonction des informations transmises lors de la séance et du courriel transmis à tous les membres.***

CÉ #17-06-2020-05

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <p><b>CÉ #17-06-2020-06</b></p> | <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>3.4 Rapport annuel de la présidente (adoption)</b><br/> <i>Gabriel Duquette et Marie-Josée Lalonde présentent le rapport annuel de la présidente. Il s'agit d'un recensement des principales décisions prises lors des séances du Conseil d'établissement 2019-2020.</i></p> <p><b>Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE le rapport annuel de la présidente soit adopté tel que présenté.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>  |
| <p><b>CÉ #17-06-2020-07</b></p> | <p><b>3.5 Choix de la date pour l'assemblée générale de parents</b><br/> <i>Les membres discutent de la date de l'assemblée générale de parents qui aura lieu au mois de septembre prochain. Il faudra réévaluer la situation au mois d'août afin de respecter les directives de la santé publique. Cependant, il est proposé que l'assemblée générale de parents puisse avoir lieu au courant de la semaine du 7 septembre 2020.</i></p> <p><b>Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE l'assemblée générale de parents aura lieu au courant de la semaine du 7 septembre 2020.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>  |
| <p><b>CÉ #17-06-2020-08</b></p> | <p><b>3.6 Technopédagogie</b><br/> <i>Gabriel Duquette informe les membres que notre technopédagogue, pour l'année scolaire 2020-2021, sera François Lake-Héon. François Lake-Héon sera libéré dès la rentrée scolaire afin d'assurer ses fonctions. Une partie de la libération sera payée par l'annexe 49. De cette façon, nous pourrons nous préparer en vue de la deuxième vague du COVID-19 et commencer l'accompagnement des enseignants(es) plus tôt.</i></p> <p><b>Il est proposé par Kaine Darveau et résolu : QUE notre technopédagogue pour l'année scolaire 2020-2021 soit François Lake-Héon et qu'il puisse assurer ses fonctions dès la rentrée scolaire 2020-2021.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>4. INFORMATIONS ET AFFAIRES NOUVELLES</b></p> <p><b>4.1 Projet éducatif</b><br/> <i>Gabriel Duquette explique qu'il n'est pas possible pour le moment d'évaluer notre projet éducatif et de produire le rapport annuel de l'école. Nous recevrons des consignes en ce sens au courant des prochaines semaines. À l'automne, nous reviendrons sur cet enjeu.</i></p> <p><b>4.2 Rentrée scolaire 2020</b><br/> <i>Gabriel Duquette fait état de la situation en ce qui concerne la rentrée scolaire 2020. En principe, tous les élèves du préscolaire et du primaire reviendront à l'école. Nous devons mettre en place des protocoles afin de nous assurer du respect des directives de la santé publique. De plus, nous devons mettre en place des mécanismes afin de poursuivre l'enseignement à distance s'il y a un élève ayant la Covid-19, un sous-groupe, un groupe, etc..</i></p> <p><b>4.3 Mesure 15026 : spécialiste au préscolaire</b><br/> <i>Il s'agit d'une nouvelle mesure du MEES afin d'ajouter 30 minutes de spécialité à nos élèves du préscolaire. Le spécialiste et le titulaire du groupe travailleront ensemble durant les 30</i></p> |

minutes. Pour les groupes 001 et 002, les élèves auront droit à 30 minutes d'anglais. Pour le groupe 950, les élèves auront droit à 30 minutes d'éducation physique.

**4.4 Mesure 15081 : Projets d'innovation liés aux technologies numériques**

*Cette mesure facilite l'accès à la formation nécessaire au personnel enseignant pour qu'il puisse utiliser de façon pédagogique les outils technologiques requis pour l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du virage numérique dans le réseau scolaire. Elle vise également à contribuer à la mise en œuvre de ce virage, notamment par le financement de projets d'innovation pédagogique liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). François Lake Héon et Gabriel Duquette ont rempli le formulaire de la mesure 15081. Nous attendrons les résultats à l'automne.*

**5. PAROLE À LA DIRECTION**

*Gabriel Duquette remercie l'ensemble du personnel pour leur collaboration et le travail réalisé au courant des dernières semaines. Nous avons fait preuve de créativité, de collaboration et d'une capacité d'adaptation rapide. Il en profite pour souligner le travail des parents et des élèves durant cette période d'incertitude. Il n'est pas évident de combiner toutes ces nouvelles variables (travail et vie familiale). Bravo !*

**6. PAROLE À LA TECHNICIENNE AU SERVICE DE GARDE**

*Myriam Jodoin remercie l'ensemble des partenaires pour leur travail réalisé durant les dernières semaines.*

**7. PAROLE AUX ENSEIGNANTS**

*François Lake-Héon est fier des membres de l'équipe-école pour le travail réalisé, notamment avec les outils technologiques. Il est déçu de ne pas pouvoir terminer adéquatement avec les élèves. Marie-France ajoute que les enseignants(es) n'ont pas jugé les parents sur le travail réalisé à la maison. Chaque famille a sa propre réalité. Nous avons tous fait preuve d'adaptation et de souplesse. Finalement, les enseignant(es) ont analysé les savoirs essentiels en vue du retour en classe pour septembre prochain.*

**8. PAROLE AUX PARENTS**

*Les parents remercient le personnel pour le travail réalisé. Chapeau à l'équipe-école. Malgré la situation, les enfants ont poursuivi leurs apprentissages et ils sont heureux. Bravo à tous!*

**9. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA CSP**

*Les membres soulignent le travail de notre représentante au comité de parents de la CSP. Lors de la dernière rencontre, il a été question du passage de la CSP à la CSSP. Des élections auront lieu à l'automne pour élire les parents membres du prochain conseil d'administration. Le Conseil d'administration du CSSP sera composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et reconnues par leur milieu, soit des parents d'élèves, des membres de la communauté et des membres du personnel scolaire.*

- *5 parents membres désignés par le Comité de parents*
- *5 employés désignés par leurs pairs*
- *5 représentants de la communauté désignés par les membres du Conseil d'administration*

*Le Conseil d'administration entrera en fonction le 15 octobre 2020.*

*À l'école Jolivent, il y a eu une campagne de financement « La dictée du directeur ». Chaque niveau avait sa dictée. Cette campagne de financement fut très appréciée des élèves, du personnel et des parents. Dominique Coulombe rappelle qu'il faudra réfléchir, à l'automne prochain, à notre campagne de financement. Idéalement, il faudrait prévoir autre chose que la vente de produits (ex. : dons, contribution volontaire).*

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>CÉ #17-06-2020-09</b> | <p><b>10. SUJETS DIVERS</b></p> <p><b>11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b><br/><i>Il est proposé par Myriam Jodoin et résolu : Que la séance soit levée à 18h30.</i></p> <p><b>APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>_____<br/>(signature)<br/>Marie-Josée Lalonde, présidente</p> <p>_____<br/>(signature)<br/>Gabriel Duquette, directeur</p> |
|--------------------------|--|